

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

**AVIS n° 2024/09/19-3**

**Campagne annuelle des diplômes d'établissement pour 2024/2025  
Créations (vague 2)**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 19 septembre 2024, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

**Vu** le Code de l'éducation, notamment son article L613-1,

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération n° 2020/11/24-17-CA du Conseil d'administration portant sur la mise à jour des formats et critères d'habilitation des diplômes d'établissement,

**Vu** la délibération n° 2024-07-16-12-CA du Conseil d'administration portant sur la campagne annuelle d'organisation des diplômes d'établissement pour l'année 2024/2025 (vague 1) ;

**Considérant** les demandes de créations et de modifications des diplômes d'établissement par les structures d'Aix-Marseille Université pour 2024/2025 (vague 2),

**Après examen,**

Article unique :

**REND UN AVIS FAVORABLE** à la création des diplômes d'établissement proposée par les composantes, pour l'année universitaire 2024/2025.

Vague 2 :

FDSP - Faculté de droit et science politique

PHARMA - Faculté de pharmacie

**Cet avis sont rendu à l'unanimité**

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 19 septembre 2024

Pour le Président, et par délégation,  
la Vice-présidente formation  
Sophie de CACQUERAY

